Un accompagnement pour une alimentation digne



ACCOMPAGNEMENT

21/03/2022

Depuis six mois, l’équipe du Secours Catholique de Nevers a mise en place une expérimentation auprès de quatorze familles migrantes sans ressources, afin de pouvoir répondre efficacement et dignement à leurs besoins par un accompagnement.

Avoir accès à une alimentation digne n’est pas une mise à l’abri, mais un droit : le droit de se nourrir dans le respect et la dignité, avec la possibilité pour chaque personne, d’acheter ou produire son alimentation. En agissant avec des partenaires, l’accompagnement permet aux personnes de s'intégrer en participant pleinement aux activités proposées par le Secours

Catholique : un jardin solidaire, un atelier cuisine, un atelier couture, un atelier produits ménagers… Et tout ceci, sans passer par la distribution de bons alimentaires.

Après plusieurs semaines d'accompagnement, voici les réactions des différents acteurs :

- **Témoignages des familles** : « C'est très bien, j'ai une parcelle pour nourrir ma famille », « Je vais pouvoir apprendre à cultiver », « Je suis content, je vais avoir un jardin à moi », « J'ai appris à faire de la cuisine française », « Je suis contente d'avoir fabriqué la lessive et de l'avoir utilisé à la maison », « J'aime la couture, c'est mon ancien métier », « Je ne savais pas coudre, j'ai appris et j'ai fait des ourlets de pantalon de mon mari à la maison », « Malgré ma timidité, je gagne en assurance, pour demander des choses », « On m'a invité à prendre des responsabilités au jardin », « Pour moi le Secours Catholique, c'est une famille », « Je suis contente d'avoir trouvée une association qui nous écoute, qui nous a permis d'avancer et d'apprendre »

- **Témoignages des bénévoles** : « Sous cette forme, l'accompagnement est plus intéressant et valorisant. C'est mieux qu'un bon alimentaire », « L'accompagnement, c'est transmettre des compétences son savoir-faire », « Le cadre de départ est important (droits/devoirs) », « La gouvernance partagée offre des instants privilégiés », « Apprendre à donner la parole, à écouter cette parole et à laisser agir, ça s'apprend en toute confiance », « Il faut continuer nos actions dans ce sens »

- **Pour les associations et les partenaires** : « Ça apporte un nouveau mode de fonctionnement », « C'est totalement différent du distributif », « Pour les ateliers, un lieu d'accueil, d'écoute, de lien social », « Le projet : la prise en main d'un problème de société », « Redonner de la dignité aux personnes par un projet »

« *Accompagner quelqu'un, ce n'est pas le précéder, lui indiquer la route, lui imposer un itinéraire, ni même connaître la direction qu'il va prendre, mais c'est marcher à ses côtés en le laissant libre de choisir son chemin et le rythme de son pas* ». Père Vespérien

https://bourgogne.secours-catholique.org/notre-actualite/de-laide-durgence-laccompagnement-pour-une-alimentation-digne